

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le « pacte de l'euro »

Contre le salariat et au profit de la Finance

- Economie -

Date de mise en ligne : samedi 12 mars 2011

Démocratie & Socialisme

Les chefs d'État et de gouvernement réunis à Bruxelles le 11 mars ont fini par trouver « un accord de principe » pour adopter le « pacte de l'euro », nouveau nom du « pacte de compétitivité » proposé par la chancelière allemande, Angela Merkel, et par Nicolas Sarkozy. Ce pacte devra être « validé » par un nouveau sommet européen, le 24 mars prochain.

Ce pacte est présenté comme un « plan de sauvetage de l'euro » destiné à « rassurer » les marchés financiers « effrayés par l'augmentation des dettes publiques » et à « améliorer le potentiel de croissance de l'Europe ».

Le « pacte de l'euro » se traduit par un ensemble de mesures ayant un double objectif. D'abord, faire payer au salariat européen les conséquences d'une crise dont les banques et la finance sont les seuls responsables. Ensuite, utiliser les dettes publiques comme bélier pour faire passer en force toutes les mesures néolibérales qui n'avaient pu encore être imposées à l'ensemble des peuples européens.

Ce « pacte » est d'autant plus insupportable que l'augmentation des dettes publiques est directement le fruit de la transformation des dettes privées des banques en dette publique. Il est d'autant plus odieux que les banques sont aujourd'hui les premières à spéculer contre les dettes publiques, sous prétexte de leur augmentation !

Du « pacte de compétitivité » au « pacte de l'euro » : quelques changements de forme

Le « pacte de compétitivité » proposé par Merkel et Sarkozy n'avaient pas vraiment soulevé d'enthousiasme des autres dirigeants européens qui envisageaient avec appréhension les attaques frontales qu'elles impliqueraient contre chacun de leur salariat et le risques que cela représenterait pour eux. Le Parti socialiste européen (PSE) a qualifié ce « pacte de compétitivité » de « diktat ultra-néolibéral d'austérité pure ». Pour la Confédération européenne des syndicats (CES), le « pacte » qui est proposé « creusera les inégalités et déséquilibrera encore plus la zone euro »

Le sommet européen du 11 mars a pourtant conservé 95 % du « pacte de compétitivité » tout en adoptant quelques modifications, le plus souvent de pure forme.

Ainsi, le nom même du pacte a changé. « Pacte de l'euro » se veut plus raisonnable que « pacte de compétitivité » dont les peuples européens auraient parfaitement compris qui devrait faire les frais de cette recherche de compétitivité.

Ainsi, les objectifs économiques fixés à chaque État adhérent à ce pacte (les états-membres de la zone euro seront d'office adhérents) seront fixés par une réunion annuelle des chefs d'État et de gouvernement signataires du « pacte pour l'euro ». L'évaluation des résultats se fera sur la base d'un rapport de la Commission européenne. Mais le choix des actions reste « de la responsabilité des pays ». On vous condamne à avoir la tête tranchée, mais vous avez le choix entre la hache, la guillotine ou tout instrument à votre convenance.

Ainsi, le pacte garantit la « modération » c'est-à-dire la stagnation des salaires. Le texte ne parle plus de suppression de l'indexation des salaires sur les prix mais appelle à « réexaminer » ce mécanisme. .

Ainsi, le marché du travail doit être rendu plus « flexible ». Ce qui signifie la baisse des allocations-chômage,

l'obligation de devoir accepter n'importe quel emploi sous peine de se retrouver sans allocation et la baisse des cotisations sociales patronales.

Ainsi, les contre-réformes des régimes retraites préconisées par le texte devraient « par exemple, aligner l'âge de la retraite avec l'espérance de vie ».

Ainsi, les pays adhérents au pacte sont invités à « freiner l'endettement public ». Le pacte les oblige donc à prendre des mesures pour réduire dettes et déficits publics. Mais ces mesures, là, encore, sont de la responsabilité de chaque État-membre...

En avant donc, en France, vers l'âge légal de la retraite à 67 ans, la fin de l'augmentation minimale du Smic en fonction de l'inflation, la baisse de l'impôt sur les sociétés et l'augmentation corrélative de la TVA, l'interdiction constitutionnelle des déficits publics, la régression salariale et la « flexibilité » du marché du travail !

Le « pacte de l'euro » de Merkel et Sarkozy vise à interdire toute politique de gauche

Ce pacte viendrait parachever l'édifice néolibéral de l'Union européenne.

L'Acte Unique de 1986 instaurait la libre circulation des capitaux entre pays européens mais aussi entre ces pays et le reste du monde, mettant ainsi les politiques des États-membres de la CEE (l'ancêtre de l'Union européenne) sous contrôle des capitaux mondiaux, tout particulièrement des capitaux venus des États-Unis. C'est sous le contrôle étroit, d'ailleurs, de ces capitaux que s'est tenu le sommet européen qui a adopté le « pacte pour l'euro ». Ce sont ces capitaux qui tiraient les ficelles.

Le traité de Maastricht confiait la gestion du taux de change de l'euro à une banque centrale « indépendante » (la BCE), en réalité placée sous la domination directe des spéculateurs.

Le traité d'Amsterdam de 1997 en fixant des limites de 3 % du PIB aux déficits publics et de 60 % aux dettes publiques entravait gravement la possibilité d'une politique budgétaire de gauche.

Le traité de Lisbonne de 2008 faisait de l'Union européenne un marché dont le principe fondamental était « la concurrence libre et non faussée », aux dépens, notamment, des services publics.

Les mesures adoptées en 2010 par l'Union européenne rendaient encore plus difficile de mener une politique de gauche en renforçant le « pacte de stabilité » d'Amsterdam et en imposant aux pays de l'Union européenne le contrôle a priori de leurs budgets par la Commission de Bruxelles.

Les mesures contenues dans le « pacte de stabilité » visent à rendre incompatible avec les traités européens toute politique de gauche dans un pays européen.

Le Fonds européens de stabilité financière est pérennisé

Ce fonds est celui qui avait permis (avec l'appoint du FMI) de verser 110 milliards d'euros à la Grèce et 85 milliards à l'Irlande.

Le prétexte était d' « aider » ces deux pays à refinancer leur dette publique. Il s'agissait en réalité d'un plan d'aide aux grandes banques européennes qui détiennent l'essentiel des titres de la dette grecque et qui sont engagées jusqu'au cou dans la déroute des banques irlandaises. En contrepartie, l'Union européenne (avec l'appoint et l'expérience du FMI dans ce triste domaine) avait exigé que soient imposés aux peuples grecs et irlandais des plans d'austérité d'une incroyable brutalité.

Le montant de l'augmentation des ressources du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) sera fixé le 24 mars. En contrepartie de cette pérennisation du FESF, un plan d'austérité global pour tout le salariat européen se substitue aux plans imposés pays par pays. La Grèce et l'Irlande ne sont pas quittes, pour autant, des plans que leur ont imposés la Commission européenne et le FMI.

Ce pacte est non seulement totalement injuste mais aussi totalement absurde car imposer une telle politique de régression sociale, c'est prendre le risque insensé de plonger l'Union européenne dans une récession prolongée.

C'est ce qu'a souligné Martine Aubry en affirmant, le 13 mars, que ce « pacte pour l'euro » risquait « *d'ajouter la crise à la crise* » et faisait « *payer au plus modestes le prix de la crise financière alors même que rien n'est prévu pour mieux réguler le capitalisme et faire participer les profits à la solidarité ou taxer le capital* ».

« Rassurer » les marchés financiers

Les promoteurs du « pacte pour l'euro » l'affirment clairement : il s'agit, encore une fois, de « rassurer » les marchés financiers, c'est-à-dire les spéculateurs et en tout premier les banques.

La méthode qui consiste à « rassurer » les requins des banques et de la Finance en jetant des pièces de boeuf à la mer (les 110 milliards d'euros pour la Grèce et les 85 milliards pour l'Irlande) n'a pourtant pas fait ses preuves. Elle a, au contraire, encouragé les attaques spéculatives contre les dettes publiques de l'Espagne et du Portugal. Ce que propose aujourd'hui, Merkel et Sarkozy, c'est d'aller encore plus loin dans le même sens et de jeter un boeuf entier à la mer pour éloigner les requins !

Les banques et la Finance sont totalement exonérées par ce « pacte » de toute responsabilité dans le déclenchement de la crise bancaire et de sa transformation en crise économique. Ces crises, pour Merkel et Sarkozy, semblent même n'avoir jamais existé. Le « pacte » permettra, au contraire, aux banques et à la Finance, de continuer à accumuler d'énormes profits sur le dos des salariés européens. En France, les profits des banques ont doublé en 2010 et atteint 21 milliards d'euros...

Jean-Jacques Chavigné, le 12/03/2011